



Ecole

Année scolaire 2017/2018

**ATTENTION NI ETUDE NI GARDERIE APRES 17h00**

**les veilles de vacances et les soirs de réunions pédagogiques annoncées dans la circulaire du mois de juillet. MERCI DE NOTER CES DATES.**

**ETUDE cycles 2 et 3 DEBUT LE LUNDI 11 SEPTEMBRE**

**ATTENTION POSSIBILITE D'UNE GARDERIE JUSQU'A 18h TOUS LES VENDREDIS MAIS PAS D'ETUDE**

Les études surveillées (non accompagnement aux devoirs) et **réservées aux enfants dont les parents travaillent**, débuteront le lundi 11 SEPTEMBRE 2017

**Pour les élèves de CP et de CE1 de 16h50 à 17h30**

**Pour les élèves de CE2 et de CM1 de 16h50 à 17h45**

**Pour les élèves de CM2 jusqu'à 18h avec les élèves du collège**

La responsabilité de l'établissement ne pouvant être engagée après 17h30, 17h45 et 18h00, **merci de respecter impérativement l'heure de fin d'étude.**

- ◆ Les enfants du CE2 au CM2 inscrits en étude surveillée, **pourront être récupérés par leurs parents directement au rez-de-chaussée à 17h45 ou à 18h00.** Ils rejoindront, sinon, les élèves de maternelle à l'accueil périscolaire au 34 rue du Vernay ou sur la grande cour. Ils seront pris en charge par une assistante maternelle et attendront leurs parents dans le calme.

Chaque enfant devra s'inscrire à l'étude le matin auprès de l'enseignant.

**GARDERIE DEBUT LE MARDI 5 SEPTEMBRE**

**Attention! Le matin et le soir, les élèves de maternelle doivent être autonomes pour aller aux toilettes.**

**LE MATIN : Maternelle et primaire :** la garderie fonctionnera en salle au 34 rue du Vernay le matin à partir de 7h35.

**A MIDI : Maternelle et primaire :** sur la cour ou sous le préau de 11h30 à 12h00 et de 16h30 à 17h00

**LE SOIR : Maternelle :** dans la salle de garderie ou sur la cour en fonction de la météo tous les jours de classe le soir de 16h30 à 18h00.

**LE SOIR : Primaire :** sur la cour jusqu'à 17h00. Le vendredi jusqu'à 17h15 sur la cour puis avec les élèves de maternelle jusqu'à 18h00.

**ATTENTION ! Elle débutera le MARDI 5 SEPTEMBRE 2017.**

**Pas de garderie le jour de la rentrée. L'école se terminera pour tous à 16h30 le 4 septembre**

Ces services gratuits proposés par l'établissement s'adressent principalement aux familles **dont les deux parents travaillent.** Les parents souhaitant l'utiliser doivent en faire la demande par l'intermédiaire du talon d'inscription, à remettre à l'enseignant **le jour de la rentrée.**

**Merci de respecter impérativement les horaires.**

**Suite à des retards répétés en fin d'après-midi, la direction se réserve le droit de ne plus accueillir votre enfant. Un courrier vous sera alors adressé.**

**Pour un retard à midi un repas peut être fourni à votre enfant. Il vous sera alors facturé.**

## **RESTAURANT SCOLAIRE**

Le restaurant scolaire fonctionnera dès le mardi 4 septembre. Les enfants pourront, au cours de l'année, y être accueillis régulièrement ou occasionnellement de la PS au CM2

Les repas sont préparés par la société ELIOR.

Aucun régime spécial ne peut être mis en place. En cas d'allergie sévère (lactose, gluten), faire une demande de PAI (avec attestation médicale) et le repas sera alors fourni par la famille.

Dans un souci d'éducation, votre enfant se doit de goûter aux mets préparés.

Votre enfant peut déjeuner de manière occasionnelle, de manière régulière 2 à 3 fois par semaine (DP non facturé) ou tous les jours (DP facturé). Vous pouvez recharger votre compte sur l'application école directe ou à l'accueil de l'Institution. Si votre enfant est DP facturé, les repas ne pourront être remboursés que pour une absence de 4 jours minimum sur présentation d'un certificat médical. Toute absence inférieure à 4 jours ne pourra entraîner un remboursement des repas.

Les enfants, après le repas, sont accueillis sur la cour pour les élèves de primaire, ou en salle de garderie pour les élèves de maternelle.

Les élèves de maternelle sont pris en charge par une assistante maternelle.

Les élèves de primaire peuvent se voir proposer en période hivernale (de novembre à avril) des activités régulières ou occasionnelles (clubs de dessin libre, lecture, jeux, vidéo, bricolage...)

Tout manquement sévère ou répété au règlement pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive d'un club, de la cantine. Il vous faudra alors trouver un mode de garde hors l'école.

**La directrice  
F. Sève**

NOM et Prénom de l'enfant : ..... Classe : ..... Nom de l'enseignant(e) : .....

**MERCI DE COCHER LES CASES CORRESPONDANTES**

**MATERNELLE ET PRIMAIRE :**

<b>ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN (à partir de 7h35 et jusqu'à 8h05)</b>				
N'est pas inscrit				
Viendra de manière occasionnelle (inscription sur place)				
	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
Inscrit (e) le				

**PRIMAIRE :**

<b>GARDERIE DE MIDI 11h30-12h05 à titre indicatif</b>				
N'est pas inscrit				
Viendra de manière occasionnelle				
	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
Inscrit (e) le				

**MATERNELLE ET PRIMAIRE :**

<b>RESTAURANT SCOLAIRE changement de statut seulement possible en cours d'année pour le mois de janvier</b>				
N'est pas inscrit ou de manière très occasionnelle				
	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
Inscrit en DP non facturé (entre 2 et 3 jours)				
Inscrit (e) en DP facturé (tous les jours)				

**PRIMAIRE :**

<b>GARDERIE DU SOIR 16h30-17h05 à titre indicatif</b>				
N'est pas inscrit				
Viendra de manière occasionnelle				
	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
Inscrit (e) le				

**MATERNELLE : MERCI D' ENTOURER LA TRANCHE HORAIRE CORRESPONDANTE**

<b>GARDERIE DU SOIR ET ACCUEIL PERISCOLAIRE à titre indicatif</b>				
N'est pas inscrit				
Viendra de manière occasionnelle				
	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
	<b>16h30-17h05</b>	<b>16h30-17h05</b>	<b>16h30-17h05</b>	<b>16h30-17h05</b>
	<b>16h30-17h30</b>	<b>16h30-17h30</b>	<b>16h30-17h30</b>	<b>16h30-17h30</b>
	<b>16h30-18h05</b>	<b>16h30-18h05</b>	<b>16h30-18h05</b>	<b>16h30-18h05</b>
Inscrit (e) le				

**PRIMAIRE :**

<b>ETUDE jusqu'à 17h30 (CP au CE1) jusqu'à 17h45 (CE2-CM1) jusqu'à 18h00 (CM2)+ éventuellement ACCUEIL PERISCOLAIRE jusqu'à 18h05</b>				
N'est pas inscrit				
Viendra de manière occasionnelle				
	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
Inscrit (e) le				<b>PAS D'ETUDE</b>
+ accueil périscolaire jusqu'à 18h05				

